

Nantes, le 15 avril 2016

Session du Conseil régional – Budget 2016
**PRECISIONS DE CHRISTELLE MORANÇAIS SUR LE PROJET
DE TECHNOCAMPUS DEDIE A L'ACOUSTIQUE AU MANS**

Christelle Morançais, 2ème vice-présidente de la Région des Pays de la Loire, tient à apporter des précisions concernant le projet du technocampus dédié à l'acoustique au Mans.

Contrairement à ce qui a pu être dit, il n'y a pas de remise en question du soutien à la dynamique autour de l'acoustique au Mans. Ce qui est légitimement questionné, c'est l'investissement dans un nouveau technocampus, dont le coût pourrait atteindre 10 M€ et dont le modèle économique n'a pas été défini par l'ancienne majorité.

Les élus de la majorité souhaitent que chaque euro investi soit un euro utile et corresponde aux besoins des entreprises. Sur ce point, l'engagement qui est pris par la Région est de dialoguer avec les entreprises du secteur de l'acoustique pour définir avec elles quels sont les investissements nécessaires.

Paul Jeanneteau, Vice-président, président de la Commission du développement économique a d'ailleurs rappelé que « *les Ligériens ne comprendraient pas que la nouvelle majorité n'examine pas précisément ces programmes avant d'engager des sommes aussi importantes* ».

CONTACT PRESSE :

servicepresse@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 60